

Le Coin des Assmats : Détente et Astuces

L'été est là ou presque attention aux noyades

La noyade accidentelle est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans en France dont 1 enfant sur 5 moins de 5 ans.

Être vigilant : ne pas quitter l'enfant des yeux

Surveiller : surveillance active de votre enfant

Prévenir : apprendre à nager à l'enfant dès que possible

Repérer : les signes de la noyade (fatigue, vomissement)

Alerter : les secours



Baignez vous en toute sécurité!!!

Idee d'activité de saison : jeux d'eau pour les tout-petits

Peindre à l'eau

il peut « peindre » à l'eau une surface sèche comme le sol ou un mur . L'enfant peut observer le séchage, les jeux de lumière sur l'eau entre l'ombre et le soleil. Cette activité encourage la motricité fine . Elle est gratuite et elle peut être reproduite à l'infini

Des glaçons peinture :

préparez des glaçons avec un mélange de peinture et d'eau, mélangez le tout de manière à ce que la couleur soit bien homogène avec un bâtonnet de glace, ensuite recouvrez votre bac à glaçons de papier aluminium, cette étape est essentielle car elle permet de faire tenir les bâtonnets de glace à la verticale. Pour finir attendez deux petites heures

Jeux de Transvasement:

prenez un grand récipient et remplissez le avec un peu d'eau. Mettez des objets divers recyclés de différents contenants. Ces jeux de transvasement qui sont non seulement pour eux une source de plaisir inépuisable, mais aussi une mine d'apprentissages.

Source: pros de la petite enfance

C'est votre espace !



Assistant.e maternel.le, parent, vous avez des idées, astuces, comptines, des informations à partager...
N'hésitez pas à en faire part au relais pour qu'elles paraissent dans le prochain numéro!

Crédit illustrations: freepik.com - freeimages.com - shutterstock.com - pixabay.com

GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



L'essentiel
et plus encore



IPNS—Ne pas jeter sur la voie publique



Ça Gazouille au Relais



Bulletin n°40—Juillet—Août 2021

Le relais reste ouvert pendant l'été

Le relais reste ouvert pendant les
deux mois d'été!

Les deux animatrices prennent leurs vacances en décalé pour permettre la continuité du service. Néanmoins, en juillet et la semaine du 15 août le relais ne sera ouvert qu'à mi-temps.

Si vous n'arrivez pas à joindre une des animatrices, n'hésitez pas à laisser **un message à l'accueil de la MCL ou par mail.**

Elles reprendront contact avec vous dès que possible.

Très bel été!

Au revoir les enfants

Comme chaque année , c'est le moment de dire aurevoir aux enfants qui quittent le relais pour aller à l'école.

Nous souhaitons de belles aventures et de belles rencontres à Malo, Andréas, Yzie, Iris et Inès.



Nous espérons accueillir de nouveaux enfants au relais en septembre.

Bonne rentrée à vous les enfants



Relais Petite Enfance - Point Informations Parents - Maison de la Culture et des Loisirs
Pôle Enfance Jeunesse "L'Îlot z'enfants" - 7 Rue Renair - 86270 La Roche Posay

Animatrices : Nathalie Pecqueur et Aurélie Meader - Tél : 05.49.86.80.78 / 07.82.77.41.53 -
E-mail : relaispetiteenfance@mcl-larocheposay.fr - Site : www.mcllarocheposay.fr

L'Actu du Relais

Retour en images sur la fin de l'année



L'année s'est terminée avec une reprise presque normale des temps collectifs. Au programme jeux pour les enfants et discussions animées pour les adultes. Dès que le soleil s'est montré coopératif, nous avons pu profiter des agréables espaces extérieurs de nos lieux d'itinérance.



Le 17 juin, le relais a été accueilli par Nathalie, bénévole à la bibliothèque de Chenevelles. Le thème très printanier de cette séance de bébés lecteurs était « Tous au jardin ».



Comme à chaque fois, l'animation était variée : petites comptines

(« La fourmi m'a piqué la main » « Petit escargot »), des lectures d'albums (« Escargot rêve » de Béatrice

Fontanel, « Denise et moi » de Barroux) et supports divers comme une plante fabriquée

qui pousse au fur à mesure de l'histoire et des jeux de doigts (« Le petit jardinier »).



Pour finir, les assistantes maternelles et les enfants ont jardiné en repotant un plant de salade qu'ils ont ramené chez eux.



Nous nous sommes réunis pour le dernier atelier de l'année à l'aire de pique-nique de St Sauveur. Nous avons commencé par explorer les lieux lors d'une petite ballade en poussette. Nous avons pu observer 'les petite bêtes', écouter les oiseaux et le croassements de grenouilles. Ensuite nous nous sommes installés sous les arbres pour des jeux extérieurs et jeux d'eau. Pour finir ce petit temps convivial, nous avons pique niqué tous ensemble.



Infos Pratiques

Assistant maternel : un métier de la petite enfance

Le Relais petite enfance participe à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants. Nous observons une baisse importante du nombre d'assistants maternels sur notre bassin de vie due à des départs à la retraite sur les prochaines années à venir.

Une assistant(e) maternelle(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance qui accueille à son domicile ou en Maison d'assistants maternels des enfants qui lui sont confiés par les parents employeurs moyennant une rémunération. Il/elle peut accueillir à temps complet, à temps partiel, ou sur du temps périscolaire.

Depuis 2010, les assistants maternels agréés ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile, dans des locaux appelés «Maisons d'assistants maternels» . Ils/elles peuvent être au nombre de 1 à 6 assistants maternels mais maximum 4 simultanément.



C'est l'un des modes de garde le plus utilisé en France par les parents et surtout en milieu rural.

Il s'agit d'un métier très encadré et contrôlé par les services départementaux suivant un référentiel national et départemental. Il ou elle exerce la profession comme salarié du particulier employeur « article L421-1 du Code de l'Action sociale et des Famille ».

On les appelle aussi couramment les « nounous » ou les « tatas ». Ces professionnels sont embauchés par les parents pour accueillir leurs enfants en journée ou avant l'école ou après l'école, généralement pendant qu'ils travaillent. L'assistant maternel est la personne qui veille au bien-être, à l'éducation et à la sécurité des enfants. De plus il/elle assure les soins des plus petits, s'occupe des repas et des goûters, propose des promenades et diverses occupations. Il/elle doit permettre à l'enfant de s'épanouir en lui proposant des activités stimulantes comme les jeux, les comptines et les activités manuelles.

La formation initiale au métier d'assistant maternel dure 120 heures dont une première partie de 80h qui se fait avant l'accueil du premier enfant. Ils/elles peuvent ensuite accéder à de nombreuses formations continues sur leur métier et sur le domaine de la petite enfance.

Ils/Elles peuvent exercer ce métier en toute légalité car elles en ont reçu l'autorisation sous forme d'un agrément délivré par le Conseil Général de Département.

Les assistants maternels à domicile ou en MAM peuvent bénéficier d'une aide financière de la part de la CAF au démarrage de leur activité.

Le relais petite enfance leur propose un accompagnement à l'exercice de leur métier, une écoute et un lieu de rencontre sous forme d'atelier d'éveil.

Pour plus d'information sur le métier d'assistant maternel ou sur les démarches à suivre, les animatrices du relais petite enfance sont là pour vous renseigner.

